Envoyé en préfecture le 08/08/2024
Reçu en préfecture le 08/08/2024
Publié le
ID : 974-219740222-20240731-01_20240731-DE

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 31 JUILLET 2024

Affaire n° 01-20240731

Approbation du procès-verbal des séances du Conseil municipal des :
- lundi 24 juin 2024
- mardi 25 juin 2024

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

1er août 2024

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 25 juillet 2024

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 39
- représentés : 8
- absents : 2

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trente et un juillet à quatorze heures cinquante minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :
Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marie Héléna Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian

Étaient représentés :
Charles Emile Gonthier par Marcelin Thélis, Sylvie Jean-Baptiste par Marie-Claire Boyer, Jack Gence par Mansour Zarif, Véronique Fontaine par Noëline Domitile, Evelyne Robert par Sylvie Leichnig, Allan Amony par Doris Técher, Nathalie Fontaine par Monique Bénard, Anissa Locate par Augustine Romano

Étaient absents :
Serge Técher, Serge Sautron

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Envoyé en préfecture le 08/08/2024
Reçu en préfecture le 08/08/2024
Publié le
ID : 974-219740222-20240731-01_20240731-DE

Affaire n° 01-20240731 **Approbation du procès-verbal des séances du Conseil municipal des :**
- lundi 24 juin 2024
- mardi 25 juin 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport n° 01-20240731 présenté au Conseil municipal du 31 juillet 2024,

Considérant la séance du Conseil municipal du lundi 24 juin 2024,

Considérant la séance du Conseil municipal du mardi 25 juin 2024,

Le Conseil municipal,
réuni le mercredi 31 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions)

Article unique le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du :
- lundi 24 juin 2024,
- mardi 25 juin 2024.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Laurence Mondon, 2ème adjointe

Signé électroniquement par : Laurence MONDON
Date de signature : 07/08/2024
Qualité : 2ème Adjointe

Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint

Signé électroniquement par : Jacquet HOARAU
Date de signature : 08/08/2024
Qualité : Premier Adjoint au maire